

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Délégation “Modes de vie, comportements sociaux”

Séance du 4 décembre 2008

Animation : Christian DAVIAS, Catherine MAILLOT



Éléments de synthèse

Cette première rencontre de la Délégation était consacrée à :

- une prise de contacts et une présentation mutuelle
- un premier recensement des attentes
- un début de priorisation des réflexions
- l'approche d'une méthode de travail

Les participants ont souhaité d'abord acter un contexte, définir des pistes de réflexion, bâtir une méthode de travail.

Le contexte

- Les membres du Conseil sont à la fois des acteurs et des ressources. Ils nourrissent une réflexion citoyenne, indépendante des logiques institutionnelles.
- La vie quotidienne des habitants est une mesure de l'évolution sociale. Les membres du Conseil de développement, qu'ils soient chefs d'entreprise, syndicalistes, parents d'élèves, militants associatifs, sportifs... ont une capacité à faire remonter leurs expériences pour les mélanger et en tirer des enseignements pour ceux qui sont en charge de la décision publique.
- Les modes de vie des habitants impactent les politiques publiques, aujourd'hui et encore plus fortement à l'avenir, dans tous les domaines :
 - l'habitat ne peut plus s'envisager à partir de modèles sociaux de plus en plus bouleversés : monoparentalité, recomposition des familles, cohabitation des générations, précarité des emplois...
 - la mobilité change, compte tenu de phénomènes nouveaux et très rapides : élasticité et désynchronisation des rythmes de travail, nouveaux modes de consommation, éclatement des fonctions formation-travail-loisirs sur des territoires différents et évolutifs
 - les politiques sociales sont confrontées à une fragmentation de la société de plus en plus forte
 - la gestion et l'occupation de l'espace public est aujourd'hui au cœur des politiques urbaines : cohabitations des fonctions, sécurité, vie nocturne, éclairage...
- La mission de cette Délégation "modes de vies, comportements sociaux" a une importance toute particulière, dans la mesure où elle se trouve au cœur des réflexions d'ensemble sur le territoire : attractivité, adaptation à la nouvelle donne sociale. Elle a vocation à s'affranchir des limites techniques et administratives des territoires.

Elle illustre une des missions fondamentales du Conseil : être une structure de veille et d'anticipation.

Premières pistes de réflexion

D'abord prendre le temps de recenser les attentes et de les confronter avec les travaux conduits par les experts (Agence d'urbanisme, Université...)

Ce temps de l'échange est important puisqu'il permet de confronter des vécus, des réflexions, des expériences et des savoir-faire. Il faut ensuite les mettre en regard des enquêtes, des travaux réalisés par les chercheurs (Université) et par ceux qui sont en charge d'éclairer la décision des élus (Agence d'urbanisme).

C'est aussi un temps de mise à niveau, d'enrichissement des connaissances et de dépassement des approches sectorielles.

Examiner la question de la précarité sociale et du développement de la pauvreté avec ses conséquences sur le territoire

La métropolisation d'un territoire a des effets très positifs sur le développement : attractivité, emplois stratégiques, essor économique, rayonnement... Mais si la métropolisation permet de concentrer de nouvelles richesses, elle concentre aussi de nouvelles pauvretés. Ce phénomène est de plus en plus "visible" dans l'espace public et mérite un examen attentif, rendu d'autant plus nécessaire par une situation de crise qui s'ouvre pour les prochaines années. L'apparition des "travailleurs pauvres" (salaires trop faibles pour faire face aux charges d'une vie normale) est une donnée fondamentale de transformation sociale.

Approfondir la question du bénévolat et de son impact économique et social

Le Conseil souhaite disposer des éléments pour analyser ce phénomène et en mesurer les effets. Ces données peuvent être fournies à la fois par des organismes membres du Conseil (France bénévolat) mais aussi par des universitaires qui ont effectué un travail de recherche sur ces questions. Les propositions à élaborer pour les élus pourraient concerner le statut, la formation, le financement, le rapport avec les services publics.

Analyser le thème du lien social et son évolution dans une société en mutation

Il s'agit d'examiner les questions de l'intergénérationnel, de l'évolution de la vie associative, de l'allongement de la durée de la vie, de la parité...

Mieux appréhender les phénomènes de discriminations de toutes natures

L'évolution sociétale est marquée par des rejets et des replis qui participent à la fragmentation sociale. Il s'agit à la fois des minorités visibles (ethnies, quartiers, handicapés...) ou invisibles (appartenance sexuelle). C'est la question globale du respect qui est posée dans l'organisation sociale. Un travail de propositions peut être fait en direction des élus, notamment pour ce qui concerne l'exemplarité des organismes publics.

La méthode : une nouvelle représentation de l'identité du territoire

Au vu de ces premiers éléments, la Délégation "modes de vie et comportements sociaux" peut apporter une participation citoyenne à la construction d'une nouvelle représentation des phénomènes sociaux.

Les décideurs disposent d'outils, notamment cartographiques, qui fournissent des éléments d'aide à la décision en matière de transports, d'économie, d'environnement... En revanche les représentations de l'évolution de la pauvreté, de l'accès aux soins, de la sécurité sont plus rares (ou moins connues) et plus difficiles à manier. Il y a un travail à faire pour offrir aux élus, à travers le Conseil de développement, les conditions d'une vision renouvelée du territoire.

Dans ce contexte, la méthode proposée est la suivante :

1 — D'abord engager avec l'Agence d'urbanisme (Auran), l'Université ou d'autres experts à identifier un travail commun pour :

- la mise à niveau des membres à partir des grands indicateurs statistiques disponibles, des éléments d'analyse et de diagnostic déjà établis, des études réalisées
- la recherche de nouveaux indicateurs

Ce travail commun permettra de dresser ensemble un paysage de l'évolution des modes de vie et de partager une culture commune quant à ses conséquences. Pour cette tâche, chacun est sollicité pour proposer des interventions, des éléments d'information, une documentation...

Cette démarche ne consiste pas à identifier que des problèmes mais à rechercher les éléments positifs des évolutions sociétales : apport des nouvelles technologies, nouvelles formes de lien social.

2— Parallèlement à ce travail, il est proposé de privilégier plusieurs thèmes de réflexion, éventuellement par le biais de groupes de travail spécifiques

- Le rôle et l'évolution du bénévolat dans la vie locale
- Le développement de la précarité et de la pauvreté (pour mémoire, le Conseil avait organisé en 2006 une conférence-débat avec Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs)
- L'évolution des modes de consommation
- La question des discriminations et du respect

Des travaux antérieurs du Conseil pourront également être repris, notamment en matière de gestion du temps.

Ce travail du Conseil sera conduit dans un double objectif :

- Améliorer la qualité de la réflexion citoyenne commune
- Faire des propositions concrètes à ceux qui sont en charge de la décision publique, au premier rang desquels les élus

Prochaine séance : **Mercredi 4 février - 18h00 - CCO**

D'ici là, chacun est invité à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme qu'il souhaite :

- contributions écrites qui seront diffusées auprès des membres du Conseil
- propositions d'interventions
- bibliographies...